

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 07957

Numéro SIREN : 518 697 685

Nom ou dénomination : FRET SNCF

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 42448

Fret SNCF
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Fret SNCF

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Fret SNCF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fret SNCF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 6 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 6 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Denis Thibon



GEODIS

FRET SNCF (ex Geodis Picotra)

ETATS FINANCIERS & ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2019

BILAN ACTIF

En Euros

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	171 503 592		171 503 592	7 277
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	14 607		14 607	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	171 518 199		171 518 199	7 277
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	171 518 199		171 518 199	7 277

BILAN PASSIF

en Euros

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 21437500)	21 437 500	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	150 062 508	
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours 0)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes 0)		
Report à nouveau		-21
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-105 685	-4 211
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	171 394 324	5 768
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatif 0)		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 876	1 509
Dettes fiscales et sociales		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	123 876	1 509
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	171 518 199	7 277

COMPTE DE RESULTAT

en Euros

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			105 685	4 049
Impôts, taxes et versements assimilés				155
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			105 685	4 204
RESULTAT D'EXPLOITATION			-105 685	-4 204
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				7
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				7
RESULTAT FINANCIER				-7
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-105 685	-4 211

COMPTE DE RESULTAT (suite)

en Euros

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	105 685	4 211
BENEFICE OU PERTE	-105 685	-4 211

**FAITS CARACTERISTIQUES
DE L'EXERCICE (1/2)**

NEANT



GEODIS

FRET SNCF (ex Geodis Picotra)
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2019

**FAITS CARACTERISTIQUES
DE L'EXERCICE (SUITE 2/2)**

NEANT

**EVENEMENTS POSTERIEURS
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

La crise sanitaire liée au COVID-19 (coronavirus) et les mesures prises par les autorités gouvernementales pour lutter contre sa propagation, ont eu pour conséquence de réduire significativement le volume des activités en début 2020 et, impacteront les comptes de la société en 2020. L'évolution de cette crise sanitaire de même que son impact sur l'économie, et particulièrement sur l'entreprise, est difficile à prévoir à ce stade.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré en raison du caractère récent de cette pandémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises. La situation est suivie avec attention par la direction et les mesures sont prises pour, s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et, reprendre certaines activités à chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour nos collaborateurs seront réunis.

**PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (1/6)****PRINCIPES GENERAUX :**

- Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG), sans modification des méthodes d'évaluation et de comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

- Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

-L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les différents postes des comptes annuels.



FRET SNCF (ex Geodis Picotra)
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2019

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 2/6)

NEANT



GEODIS

FRET SNCF (ex Geodis Picotra)
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2019

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 4/6)

NEANT

NEANT

**PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 6/6)****Comparabilité des comptes :***NEANT***Changements de méthodes comptable :***NEANT***Changements d'estimations, de modalités d'application ou d'options fiscales :***NEANT***Changements de présentation :***NEANT*

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers Euros

NATURE	31/12/2018	Augmentat°	Diminut°	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)				
Valeurs brutes				
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)				
Valeurs brutes (*)				
Amortissements et dépréciations (**)				
Valeurs nettes				
Total				
dont :				
(1) Concessions, brevets, logiciels, droits similaires				
Fonds commerciaux				
(2) Terrains				
Constructions				
Matériel et Outillage				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
(*) dont 0 d'immobilisations en cours mises en service pendant l'exercice (virement de compte à compte)				
(**) dont 0 en amortissements dérogatoires parmi les provisions réglementées				

NOTE 2 - MALIS TECHNIQUES INSCRITS EN FONDS COMMERCIAUX PAR SOUS JACENTS

en milliers Euros

NATURE DES MALIS PAR SOUS-JACENTS	31/12/2018	Augmentat°	Diminut°	31/12/2019
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeurs brutes				
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeurs brutes				
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Valeurs brutes				
Dépréciations				
Valeurs nettes				
Total				

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers Euros

NATURE	31/12/2018	Augmentat°	Diminut°	31/12/2019
TITRES DE PARTICIPATION				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	NEANT			
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
PRETS & AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
Total				

NOTE 4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Ils se présentent ainsi :

CLIENTS	en milliers Euros				
	31/12/2019	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à + 1 an	31/12/2018
Montant brut			NEANT		
Provisions pour dépréciation					
Montants nets					

NOTE 5 - AUTRES CRÉANCES

La répartition par nature est la suivante :

NATURE	en milliers Euros				
	31/12/2019	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à + 1 an	31/12/2018
Etat et autres collectivités publiques	21				
Groupe et associés *	171 483				7
Comptes courants et correspondants					
Créances diverses					
Provisions pour dépréciation					
Montants nets	171 504				7

* Cf. Note 6 sur la convention de trésorerie avec SNCF Participations

NOTE 6 - DISPONIBILITÉS

Les disponibilités de la société s'analysent ainsi :

NATURE	en milliers Euros	
	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement nettes Disponibilités	15	
Total	15	

NOTE 7 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ils se décomposent de la manière suivante :

NATURE	en milliers Euros	
	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation Charges / Produits financiers Charges / Produits exceptionnels	NEANT	
Total		

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES HORS PROVISIONS REGLEMENTEES

en milliers Euros

NATURE	Solde N-1 avant affectation	Affectation du résultat N-1 (1)	Distribution de dividendes	Autres variations de l'exercice	Solde N avant affectation
Capital	10			21 428	21 438
Prime d'émission, de fusion et d'apport				150 063	150 063
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves et report à nouveau	(0)	(4)		4	
Résultat de l'exercice	(4)	4		(106)	(106)
Total capitaux propres (hors prov. réglementées)	6			171 389	171 394

Le capital social est composé à la clôture de 10 718 750 actions, de 2 € de valeur nominale.

NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers Euros

NATURE	Montant d'ouverture 31/12/2018	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour non utilisation	Montant de clôture 31/12/2019
Provisions pour risques			NEANT		
Provisions pour charges					
Total					

NOTE 10 - PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les éléments permettant de justifier le montant de la provision au titre des différents avantages envers le personnel sont repris dans le tableau ci-dessous :

en milliers Euros

EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT	N		
	Retraite	Médailles	Total
Valeur actuelle des obligations			
Juste valeur des actifs du régime			
Valeur actuelle des obligations nettes			
Ecarts actuariels non comptabilisés			
Coûts des services passés non reconnus			
Passif au titre des régimes à prestations définies			
MONTANTS COMPTABILISES EN RESULTAT :			
Coût des services rendus	NEANT		
Coût financier			
Rendement attendu des actifs du régime			
Ecarts actuariels			
Coût des services passés			
Effet des réductions ou liquidations			
Prestations payées aux salariés			
Autres (sur obligations et actifs de régime)			
Résultat net comptabilisé			

NOTE 11 - DETTES FINANCIÈRES

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au	
				31/12/2019	31/12/2018
Crédits de trésorerie					
Emprunts et dettes auprès d'Ets de crédit (*)					
Dettes rattachées à des participations (*)					
Emprunts et dettes financières divers (*)					
Total					

(*) dont charges à payer : 0 K€

NOTE 12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au	
				31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs et comptes rattachés	124			124	2
Dettes / immobilisations et rattachées					
Total	124			124	2
				dont effets à payer	
				dont charges à payer	1

NOTE 13 - AUTRES DETTES

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales Groupes et associés * Comptes courants et correspondants Dettes diverses					
Total					
			dont effets à payer		
			dont charges à payer		

NEANT

* Cf note 6 sur la convention de trésorerie avec SNCF Participations

NOTE 14 - ENTREPRISES LIÉES

en milliers Euros

ENTREPRISES LIÉES	Montant brut au bilan	Dont entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE Participations Créances rattachées à des participations Immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT Créances	171 504	171 483
DETTES Dettes	124	
CHARGES FINANCIERES Intérêts		
PRODUITS FINANCIERS Produits de participation Produits de créances Intérêts		

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIERS ET PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

en milliers Euros

METIERS	Chiffre d'affaires		Variation
	2019	2018	%
Distribution & Express Logistique Contractuelle Freight Forwarding Road Transport Supply Chain Optimization Ferroviaire	NEANT		
Total			

en milliers Euros

ZONES GEOGRAPHIQUES	Chiffre d'affaires		Variation
	2019	2018	%
France Europe Hors France Reste du monde	NEANT		
Total			

NOTE 16 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en milliers Euros

	2019	2018	Variation %
Résultat d'exploitation	-106	-4	
dont transferts de charges			

NOTE 17 - RÉSULTAT FINANCIER

en milliers Euros

	31/12/2019	31/12/2018	Variation %
Dividendes reçus	NEANT		
Charges nettes d'intérêts financiers			
Produits nets de charges financières			
Boni & Mali de fusion			
Différence de change			
Mouvements nets sur provisions financières			
Total			

NOTE 18 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

en milliers Euros

	31/12/2019	dont s/exercices antérieurs	31/12/2018	Variation %
Charges exceptionnelles	NEANT			
Produits exceptionnels				
Plus ou moins-values de cessions				
Sur actifs corporels et incorporels				
Sur actifs financiers				
Dotations exceptionnelles aux provisions et amort.				
Reprises exceptionnelles aux provisions et amort.				
Total				

NOTE 19 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
INTEGRATION FISCALE

Suite à la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire, une nouvelle intégration fiscale a été créée à compter du 1er janvier 2015, dont la tête est le nouvel EPIC SNCF. Les déficits fiscaux générés pendant l'intégration fiscale sous l'ancien EPIC, devenu SNCF MOBILITES jusqu'au 31 décembre 2014 ont été perdus en conséquence.

La société a intégré le nouveau périmètre fiscal de SNCF par engagement en date du : 28 mai 2015.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

en milliers Euros

REPARTITION	Résultat avant impôt	Impôt du	Résultat net après impôt
Résultat courant	-106		-106
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Crédit d'impôt (apprentissage, famille, recherche)			
Créance d'impôts à raison des pertes fiscales antérieures			
Résultat comptable	-106		-106

NOTE 20 - FISCALITÉ DIFFÉRÉE
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE (hors contribution sociale et majoration exceptionnelle)

en milliers Euros

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Base	Taux	Impôt
ACCROISSEMENTS			
<u>Provisions réglementées</u>			
* Hausse des prix		31,00 %	
* Amortissements dérogatoires		31,00 %	
<u>Autres</u>			
* Quote-part de SCI et G.I.E.			
* Divers			
(1) Changement taux d'IS (Loi de Finances 2018)			
Total accroissements			
ALLEGEMENTS			
<u>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</u>			
* Congés payés		31,00 %	
* Participation des salariés		31,00 %	
* Investissements construction		31,00 %	
* Ecart de conversion		31,00 %	
<u>Autres</u>			
* Provisions indemnités de départ en retraite		31,00 %	
* Provisions pour licenciements pour motif économique		31,00 %	
* Prov. pour coûts de terminaison des contrats pluri-annuels		31,00 %	
* Prov. pour surfaces vides		31,00 %	
* Dépréciation des comptes clients		31,00 %	
* Quote-part de SCI et G.I.E.		31,00 %	
* Provisions pour dépréciation des titres de participation		31,00 %	
* Prov. pour risques filiales		31,00 %	
* Divers		31,00 %	
Total allègements			
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE			

NEANT

ELEMENTS A IMPUTER	Base	Taux	Impôt
Déficits reportables		33,33 %	
SITUATION LATENTE DIFFEREE NETTE			

NOTE 21 - INFORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

en milliers Euros

ENGAGEMENTS CREDIT BAIL	Terrains	Constructions	Matériel & outillage	Autres immobilisat ⁹	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS - Cumul Exercices Antérieurs - Exercice en cours	NEANT				
Total					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES - Cumul Exercices Antérieurs - Exercice en cours	NEANT				
Total					
REDEVANCES A PAYER - A un an au plus - A plus d'1 an et moins de 5 ans - A plus de 5 ans					
Total					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge dans l'ex.					

NOTE 22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

en milliers Euros

ENGAGEMENTS	Total Hors Bilan		Vis-à-vis des entités liées		Vis-à-vis des dirigeants	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Effets escomptés non échus Avals et cautions Cautions Douane Engagements en matière de pension Engagements de locations simples : Locations immobilières Locations mobilières Engagements d'achats / ventes fermes Autres engagements	NEANT					
Total						

NOTE 23 - DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

en milliers Euros

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	Montants Garantis
Emprunts obligataires convertibles	NEANT
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Total	

NOTE 24 - EFFECTIFS

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise, techniciens Employés Ouvriers	NEANT	
Total		

NOTE 25 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

en milliers Euros

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montants
des organes d'administration, de direction et de surveillance	NEANT

NOTE 26 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes de la société SNCF FRET (ex Geodis Picotra) sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de l'EPIC SNCF Mobilités (9 rue Jean-Philippe Rameau – 93212 Saint-Denis Cedex, numéro SIREN : 552 049 447), lui-même consolidé dans les comptes de l'EPIC SNCF Groupe (2 Place aux Etoiles, 93200 Saint-Denis, numéro SIREN : 808 332 670). Les copies des états financiers consolidés sont disponibles sous format électronique : <http://www.sncf.com/fr/finance/rapports-financiers>.

NOTE 27 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en milliers Euros

Dénomination Siège Social	Capital	Q.P.	V.B. Titres	Prêts, Avances	C.A.
	Capitaux Propres	Dividendes	V.N. Titres	Cautions	Résultat
FILIALES [plus de 50%]					
PARTICIPATIONS [10 à 50%]					
AUTRES TITRES					
. Autres filiales Françaises					
. Autres filiales étrangères					
NEANT					
. Autres participations Françaises					
. Autres participations étrangères					

FRET SNCF**Société par actions simplifiée au capital de 58.062.998 €****Siège social : 24 rue Villeneuve -92110 CLICHY****518 697 685 RCS NANTERRE****DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JUILLET 2020****APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**Extrait du procès-verbal des délibérations

L'an 2020,
Et le 31 juillet à 9h,

Société nationale SNCF

Société Anonyme au capital de 1.000.000.000 €

Siège social : 2, place aux Etoiles – 93200 SAINT-DENIS

552 049 447 RCS Bobigny, représentée par M. Jean-Pierre FARANDOU, son PDG,

Associé unique de la société **FRET SNCF**, Société par Actions Simplifiée au capital de 58.062.998 €, ayant son siège social 24 rue Villeneuve – 92110 CLICHY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 518 697 685 RCS Nanterre

EN PRESENCE DE :

M. Frédéric DELORME, son Président,
Mme Maud LE CAMPION, juriste – SNCF Logistics.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice, soit -105.685 €, en totalité sur la prime sur réduction de capital, dont le montant passera de 150.062.508 € à 149.956.823 €.

Par ailleurs, l'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à Madame Maud LE CAMPION en vue d'établir et de certifier conforme le présent procès-verbal et d'accomplir toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

Pour extrait certifié conforme



Maud LE CAMPION